



CONSIGNES DE SÉCURITÉ POUR LE RISQUE ORAGE



PAS DE RISQUE

- Constituez votre **kit de sécurité***

SOYEZ VIGILANT

- Suivez les informations sur **l'évolution de la situation météo attendue** dans les prochaines heures : radios (poste à piles) et autres médias
- Prévoyez **la mise en sécurité de vos véhicules et matériels exposés**
- Assurez-vous des conditions de mise en sécurité (montée d'eau rapide) avant la pratique de toute **activité aquatique ou de plein air**
- Rangez et **attachez solidement** tous les objets susceptibles d'être emportés par le vent
- Prévoyez un **abri** pour vous mettre en sécurité à l'arrivée de l'orage.

SOYEZ PRUDENT

- Evitez **tout déplacement** (à pied, en voiture)
- Si vous êtes en voiture, **restez à l'intérieur de votre véhicule** et garez-vous dès que possible sur une **zone non exposée**. Eteignez votre moteur, ne touchez à aucune partie métallique et restez éloigné des fenêtres. Si votre véhicule est touché, restez à l'intérieur et attendez les secours
- Si vous circulez, **ne vous engagez pas sur les voiries inondées** (routes, ponts, gués) et **respectez la signalisation en place**. Eloignez-vous des cours d'eau et **ne stationnez pas sur les berges ou sur les ponts**
- **N'allez pas chercher vos enfants à l'école**, ni à la crèche : ils y sont en sécurité
- Mettez en sécurité vos **véhicules**
- Installez les **protections contre les entrées d'eau** (batardeaux ; fermez portes, fenêtres, soupiraux, aérations, etc.)
- Vérifiez votre **kit de sécurité*** et rassemblez vos **papiers importants**
- **Coupez** les alimentations en **électricité et en gaz**
- Si vous êtes **en extérieur**, ne vous abritez pas sous un **parapluie**, un préau métallique, un surplomb rocheux ou un **arbre**. Eloignez-vous des lacs et points d'eau.
- Respectez strictement les **indications routières des autorités** (routes barrées, panneaux de signalisation, etc.)

METTEZ-VOUS EN SECURITE

- Conformez-vous aux **consignes de sécurité des autorités** Mettez-vous en sécurité : rejoignez un **lieu sécurisé hors d'eau** (refuge habitation, centre d'accueil, etc.)
- N'évacuez **que sur ordre des autorités**
- Ne traversez jamais une zone inondée, **ne descendez pas dans les sous-sols ou parking souterrain**
- Rejoignez le lieu sécurisé **muni de votre kit de sécurité*** et de vos **papiers importants**
- **Limitez** vos **appels** téléphoniques
- **N'allez pas chercher les enfants à l'école**, ni à la crèche : ils y sont en sécurité

RESTEZ EN SECURITE

- **Restez confiné** dans le **lieu sécurisé** (étages, centre d'accueil, etc.),
- Informez-vous **de l'évolution de la situation** (radio de proximité)

RETOUR A LA NORMALE

- Informez au plus tôt la mairie de votre situation et prenez connaissance des **dispositifs d'aide** mis à votre disposition
- **Ne consommez pas l'eau du robinet** avant avis favorable de la mairie
- Ne rétablissez l'électricité que si l'installation est sèche
- Faites l'**inventaire des dégâts**, photographiez les dommages, rassemblez les factures des objets endommagés
- **Déclarez le sinistre** au plus tôt à votre assureur
- **Aérez et désinfectez** les pièces. **Chauffez** votre domicile
- Proposez votre aide en mairie pour le **rétablissement de la situation** sur la commune

***Kit de sécurité = lampe torche, radio à piles, des piles de rechange, médicaments indispensables, 1- 2 couvertures, des vêtements, 1-2 bouteilles d'eau**